

Bulletin de la Société des
études littéraires,
scientifiques et artistiques du
Lot

1er fascicule 1972

JANVIER-MARS



Études de Cahors
Tableaux

bulletin de la SOCIÉTÉ DES ÉTUDES

LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES & ARTISTIQUES

DU LOT

SOCIÉTÉ RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

sommaire

J. CALMON. — Rapport du Secrétaire Général	3
J. JUILLET. — Charlemagne et la sainte-coiffe	7
P.V. des séances du 1er trimestre 1972	34
Bibliographie	40
Actes du Congrès de Figeac 1967 (suite et fin) (pagination spéciale)	
J. de VIGUERIE. — Note sur la jeunesse de Pierre Laromiguière	439
L. CURIE-SEIMBRES. — L'heure de Bessonnes	450
R. PRAT. — Notes d'histoire sur l'Académie de Cahors	466
Liste des Sociétés Savantes membres de la Fédération Languedoc-Pyrénées-Gascogne ..	471
Table des matières	477

PUBLICATION
TRIMESTRIELLE

TOME XCIII

CHARLEMAGNE et la sainte Coiffe de Cahors

« *L'image est le livre de ceux qui ne savent point lire* »

S. Jean DAMASCÈNE.

Dans les *Esbats sur le païs de Querci*, écrits vers 1600 par Guyon de Maleville, il est relaté (1) :

« Entre les saintes reliques qui sont dans le païs de Querci, voire dans l'univers, la prérogative peut estre donnée au *Saint Suaire de Notre Sauveur* qui est conservé et se monstre es principales festes et lendemain d'icelles de l'année en l'église cathédrale de Caors soulz tel concours de peuple pour iceux lendemains qu'ils y tiennent lieu de foires. Ce saint-Suaire servist dans le tombeau au benoit chef de notre Rédempteur ».

Selon la tradition, le grand empereur d'Occident fit don, vers l'an 800, à l'évêque de Cahors du suaire (ou coiffe) qui entourait la tête de Jésus-Christ au tombeau. En 1119 le pape Calixte II vint consacrer, en la cathédrale Saint-Etienne de Cahors, un autel dédié au saint-Suaire. Jusqu'à ces temps derniers la sainte-Coiffe fut présentée chaque année à la dévotion des fidèles pour la Pentecôte. La vertu miraculeuse de cette vénérable relique est de guérir les affections de la vue...

...Néanmoins l'obscurité subsiste sur la date et les conditions de la donation à l'église de Cahors, les uns acceptant, les autres contestant la tradition.

Il va sans dire que « l'honneur qu'on peut rendre aux reliques se rapporte aux originaux qu'elles représentent » (2), comme l'a édicté, en 1563, le Concile de Trente qui, en outre, prescrivit aux évêques de garder

(1) Guyon de Maleville. *Esbats sur le païs de Querci* - éd. 1900 Cahors p. 521.

(2) Cette phrase de S. Basile (*De spirito sancto*) fut citée au II^e concile de Nicée (787) ; cf. *Les images des Saints* par Luc J. Lefèvre dans la *Pensée Catholique* n° 80 - 1962.

dans les églises les *images* de Jésus-Christ, de la Vierge Mère de Dieu et des saints afin de les offrir à la vénération des fidèles (3).

Dans le reliquaire qui l'abrite, le « palladium de la cité cadurcienne » (4) a été transféré récemment au Musée d'Art Sacré de Rocamadour.

*
**

I. — PRIMAUTE DE LA CATHÉDRALE DE CAHORS

« L'église de Cahors a eu des destinées glorieuses. L'une des plus importantes de France, elle a compté au nombre de ses enfants 21 saints. 1 pape (Jean XXII 1316-1334), des cardinaux, archevêques et évêques...) ; à la fin du XVIII^e siècle elle comprenait encore 14 archiprêtres composés de 785 paroisses ou annexes, 12 prieurés simples, 11 abbayes d'hommes, 2 abbayes de femmes, 8 chapitres, 4 commanderies et un très grand nombre de communautés religieuses. La ville de Cahors possédait à elle seule 9 paroisses, 3 oratoires, 20 couvents, 5 hôpitaux et 1 cathédrale » (5).

A la fin du III^e siècle Cahors comptait parmi les villes gallo-romaines devenues cités épiscopales avec Toulouse et Périgueux (6). Aucune autre cité épiscopale ne se trouvait entre Cahors et Bourges ou Autun, ce qui confère à son église un titre parmi les plus anciens de France.

Occupée par les Wisigoths vers 471, Cahors fut conquise en 507 par Thiéri ou Théodoric, fils aîné de Clovis à la tête des Francs. Lors des guerres intestines que se firent les Mérovingiens, le Querci, qui avait été dévolu successivement aux deux reines Galswinthe et Brunehaut, fut ravagé par Théodebert, fils de Chilpéric, en 574 ; Cahors fut incendié.

Cette cité, dont l'évêque avait signé le troisième au Concile d'Orléans de 571, reçut du roi Dagobert vers 630 un illustre personnage pour diriger le diocèse : Didier, parent de la reine Brunehaut (7), qui avait été trésorier de la Cour (613-630) et venait d'être nommé duc de Marseille pour y remplacer son frère Siagrius décédé, auparavant comte d'Albi.

A son autre frère Rusticus, assassiné alors qu'il était évêque de Cahors depuis six années, Didier succéda, fort de l'estime du roi mérovingien et élu par les habitants de Cahors.

Dans sa ville il restaura l'église st-Etienne « en pauvre situation » (8), fit construire un mur d'enceinte et des aqueducs afin d'en assurer la défense, édifia le monastère de st-Amans (st-Géry),

(3) Catéchisme du Concile de Trente - Rome 1958 - p. 230-233. — Franciscus Joverius - *Sanctiones ecclesiasticae* Tome I - Paris 1555 : « Par un grand et inexplicable amour envers le Christ nous honorons comme la place de Dieu ce qu'il a touché... En adorant l'image du Christ nous adorons son empreinte inanimée » (II^e Concile œcuménique de Nicée 787).

(4) Selon l'expression de Mgr Enard, évêque de Cahors (1896-1906) citée par le R.P. Damase dans son *sermon en l'honneur de la Sainte-Coiffe*, 6 avril 1900, Cahors.

(5) E. Dufour - *L'Eglise de Cahors* dans *Annuaire du Lot* 1860. — Cahors comptait 13 églises et 13 chapelles (Daynard. *Le Vieux Cahors*, p. 175 et 203, 2^e édit. 1927). — L'évêque de Cahors deviendra comte de sa cité épiscopale en 1088 (E. Albe. *Inventaire des Archives Municipales de Cahors* p. 9).

(6) Jean Hubert. *L'Europe des Invasions* : carte. Gallimard 1967.

(7) Dangé d'Orsay et C. Calmon. *Saint-Géry*. Cahors 1878.

(8) Lettre de Didier à St-Arnoul évêque de Metz, dans *Vita Sancti Desiderii*.

releva les fondations cénobitiques (9) de st-Pierre de Moissac et st-Martin de Lunan (ou Jonant) et gouverna le diocèse « avec le zèle et la piété des premiers apôtres » (10). En 642 il invita par lettre son ami Paul, évêque de Verdun, qui avait vécu avec lui au palais mérovingien, à la consécration de la basilique de son monastère (11).

Par son origine familiale, les hautes charges qu'il avait exercées à la cour de Clotaire II, puis de Dagobert, par son apostolat et sa primauté entre les évêques qu'atteste sa correspondance, par les biens considérables qu'il possédait notamment en Quercy, Didier donna à Cahors une place éminente parmi les villes situées au sud du royaume franc ; sa mort, puis sa canonisation ajoutèrent au relief de cette province où il avait été le propagateur du monachisme bénédictin.

De 725 à 732 les Arabes firent des razzias jusqu'au Lot et s'emparèrent de Cahors, massacrèrent les habitants et leur évêque Anatole (12). Il semble qu'ils occupèrent la ville jusqu'en 778 ; d'après la Chronique de st-Mihiel (diocèse de Verdun) Charlemagne, au retour de l'expédition d'Espagne, accompagné d'Ermengaud, 3^e abbé de st-Mihiel, assiégea et reprit Cahors, rendant ses antiques libertés à la population fidèle (13). Ermengaud emporta dans son abbaye lorraine le corps de saint Anatole qui avait été enseveli dans une vigne ; depuis cette translation la mémoire de cet évêque martyrisé par les Sarrazins fut en grande vénération dans le monastère de st-Mihiel (14).

A cette époque de la fin du VIII^e siècle, la cathédrale de Cahors fut réédifiée ou pour le moins réparée. Comme elle est l'église-mère des églises à coupoles (st-Caprais d'Agen, st-Pierre de Moissac, st-Marie de Souillac, les cathédrales de Périgueux et d'Angoulême), que ses coupoles sont les plus larges des églises d'Occident (15), qu'elles rappellent celles d'Aix-la-Chapelle, de Germigny-des-Prés (16), la question est posée de savoir les causes d'une telle architecture byzantine à Cahors.

Serait-ce cet aspect oriental qui eût incité Charlemagne à lui confier le dépôt d'une insigne relique, ou qu'ayant été gratifiée d'une faveur exceptionnelle elle fût achevée en forme de coupole pour mieux abriter un trésor venu des lieux saints ?

Gallo-romaine du III^e siècle, mérovingienne sous saint Didier, carolingienne dans sa restauration contemporaine de l'édification des abbayes d'Aniane (782) et de Conques (795), la cathédrale Saint-Etienne

(9) Les fondations cénobitiques étaient au VII^e siècle et jusqu'au XI^e, pour celles qui étaient situées en pleine forêt et loin des cités, une réunion de huttes construites par les moines eux-mêmes avec des branchages qu'ils avaient coupés, et groupés autour d'un petit oratoire de pierres ou de bois (J.D. Dalgairus. *Vie de st Etienne Harding*, p. 30 - Tournai 1846).

(10) Dom Vaissète. *Histoire Générale du Languedoc* I. 666-703. Privat 1872.

(11) Cette basilica prima fut détruite par les Arabes au VIII^e siècle. *La vie de st Didier* publiée par R. Poupardin, Paris 1900.

(12) G. Lacoste. *Histoire du Querci* I. 258. Cahors 1883.

(13) E. Sol. *L'Eglise de Cahors des premiers siècles*, p. 82. Paris 1933.

(14) *Gallia Christ.* I. 118 et XIII 1272.

(15) F.A. Calvet. *Rapport au Garde des Sceaux* 1840. Annuaire du Lot 1841. R. Rey. *La cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine*. 1925. Le clocher de la cathédrale Saint-Front de Périgueux est considéré comme le plus ancien de France et daté du X^e siècle ; or cette église est fille de la cathédrale de Cahors au plan architectural.

(16) « Legs de l'architecture du Bas-Empire » selon Jean Hubert *L'Empire Carolingien*, p. 66.

de Cahors, agrandie aux XII^e, XIII^e et XV^e siècles, témoigne d'un grand passé et d'une place de premier rang dans la pénétration franque vers le midi de la France.

Si l'on compare cette cathédrale à celle de Metz qui porte la même titulature et fut édifiée sur le même plan avec cloître attenant (17), si l'on retient les relations très étroites entre saint Didier évêque de Cahors et l'évêque de Metz saint Arnoul († 641) fondateur des Carolingiens, de même que les liens fraternels entre Louis, roi d'Aquitaine et son demi-frère Drogon, évêque de Metz († 855), transparaît l'existence d'un lien géopolitique entre la Lorraine et le Haut-Quercy.

II. — IMPORTANCE DU QUERCY POUR LES CAROLINGIENS

Par une coïncidence, digne d'être remarquée, avec le trajet de Luctérius de Bibracte à Uxellodunum, Pépin le Bref, accompagné de son fils Charles, partit de Nevers en 763 pour guerroyer en Quercy et y assurer, aux dépens du duc d'Aquitaine, la main-mise de la nouvelle dynastie carolingienne. Pépin se rappelait que son père Charles-Martel avait failli perdre le pouvoir lors de la coalition des Neustriens et des Aquitains conduits par Eudes en 719.

L'Aquitaine, à l'influence wisigothique greffée sur un fond gallo-romain, était une pièce maîtresse de l'échiquier royal, et le Quercy, par sa situation géographique, l'étape indispensable à sauvegarder vers les Pyrénées.

Pendant huit années, Pépin tenta d'y réduire le chef des Aquitains : en 767 il prit le fort de Turenne en Limousin et poursuivit Waïffre, jusqu'à le faire assassiner, vraisemblablement aux alentours de Capdenac, où le duc d'Aquitaine avait choisi de se réfugier à l'instar des derniers Gaulois libres. La citadelle de Capdenac fut certainement occupée par les Francs et Pépin le Bref put, non loin de là, restaurer un monastère mérovingien où son fils, devenu roi, ne manquera pas de revenir.

Il est curieux de constater qu'à Uxellodunum, en Quercy, fut livré l'ultime combat des Gaulois contre César, que les Wisigoths, quoique défaits par Clovis en 507, continuèrent *de facto* à posséder le Quercy jusqu'en 613 par le douaire de leurs princesses (18) épouses des rois mérovingiens, que les derniers Mérovingiens humiliés par les préfets du palais au rôle de « fainéant » furent défendus en quelque sorte par leurs ducs d'Aquitaine qui obligèrent les Carolingiens à venir les réduire en Quercy (uni dès lors au domaine royal), que Pépin II d'Aquitaine poursuivi par son oncle se réfugia en Quercy (19), sa terre paternelle, et que plus tard les comtes de Toulouse descendant à la fois de Mérovée et de Pépin ne cédèrent devant le roi capétien qu'au XIII^e siècle. N'est-il pas permis de relever en Quercy une constante historique de résistance à l'envahisseur chaque fois venu du Nord ?

(17) J. Hubert. *L'architecture religieuse du Haut-Moyen-Age en France*. N° 17 et 36. Paris 1952.

(18) Brunehaut fut inhumée à Autun en 613 tandis que le corps de Sigismond, roi de Bourgogne mort assassiné en 524 fut retrouvé au monastère de Figeac.

(19) L. Auzias. *L'Aquitaine Carolingienne*. p. 10. Toulouse 1937.

Occuper cette région et la tenir fermement correspondait à une nécessité absolue d'éviter des rébellions préjudiciables à l'établissement d'une dynastie.

Un des premiers soins de Charlemagne, après son accession à la royauté, fut de pourvoir au gouvernement de l'Aquitaine, de la pacifier entièrement en 778 et d'y transplanter des colonies de Francs puis d'Avars (20).

Le rayonnement qu'avait laissé saint Didier en Quercy, la profusion d'églises et de monastères dans les vallées du Lot et du Célé, et le souvenir qu'il gardait de la campagne de son père dans cette région durent convaincre le futur empereur, lorsqu'il se rendit en Espagne, de choisir le lieu d'étape en cette province, qui répondait aussi aux impératifs stratégiques ; le comté de Toulouse n'était encore qu'une *marche* (21) et la rivière Lot se trouvait « presque aux extrémités des Gaules » (22).

On sait que Pépin et Charlemagne favorisèrent d'autant plus volontiers les monastères — ils rétablirent ceux qui avaient été détruits par les Sarrazins et en fondèrent de nombreux autres — qu'outre qu'ils étaient des asiles sûrs pour la piété et la religion, leurs écoles enseignaient au peuple l'obéissance à Dieu et au souverain (23). On sait aussi que Charlemagne sélectionnait singulièrement les évêques de son royaume (24) qui reposa à ses débuts sur l'autorité ecclésiastique ; son père Pépin avait séjourné en Quercy et s'y était montré généreux envers les évêques et les abbés.

Les nécessités politiques et stratégiques considérées, il est à dire aussi que Charlemagne, ayant auparavant accompagné son père en Quercy, y avait peut être découvert le charme du Midi et d'une civilisation raffinée, héritière de Rome, qui n'atteignait au nord que les rives de la Dordogne.

Le lieu où s'arrêta Charlemagne en 778 est controversé ; les meilleurs historiens ont hésité entre l'Agenais, le Bordelais le Poitou (25), ce qui autorise à ajouter aux suppositions l'ancien prieuré de Casseigneuls (26), près de Figeac, qui paraît correspondre au *Cassinogilum* des chroniqueurs. La reine Hildegarde y séjourna six mois et mit au monde Louis, qui fut, à l'âge de trois ans, le premier roi carolingien d'Aquitaine (781-814). Or, leur petit-fils Pépin I d'Aquitaine acheva l'édification de l'abbaye de Figeac, ou la fonda, et qui sait si ce ne fut pas pour honorer le lieu où Pépin le Bref et Charlemagne avaient campé.

Ainsi se comprendraient mieux les motifs pour lesquels Charlemagne, Louis-le-Pieux et Pépin I d'Aquitaine témoignèrent d'une prédilection pour le Quercy au point d'y faire des libéralités dont aucune autre province ne bénéficia si largement. Il faut retenir ce qu'écrivait Cathala-Coture en 1785 : « Ce fut apparemment pour remercier Dieu de la faveur d'avoir un fils que Charlemagne fit de grands dons à l'abbaye

(20) Dom Vaissète. *op. cit.* I. 847. — J. Juillet. *Le château de Saint-Séré*, p. 10. — Fabrègue 1970.

(21) L. Auzias. *op. cit.* p. 80 : « En 814 le lot de Pépin se compose de l'Aquitaine proprement dite, Vasconie, *marche de Toulouse* tout entière, et des comtés de Carcassonne, Autun, Avallon et Nevers ».

(22) Dom Vaissète. *op. cit.* I. 669.

(23) Dom Vaissète. *op. cit.* I. 860.

(24) J. Hubert. *L'Empire Carolingien*, p. 39 et 78.

(25) L. Auzias. *op. cit.* p. 3, note 1.

(26) Cf. mon étude (à paraître) : *Du lieu de naissance de Louis-le-Pieux*.

de Moissac » (27), seule abbaye qui subsistait après les invasions sarrazines et les luttes entre Carolingiens et Aquitains, et qui dépendait de l'évêché de Cahors.

Au retour de l'expédition d'Espagne Charlemagne accepta qu'un de ses lieutenants, qui était aussi un de ses intimes, se retirât dans la Braunhie de Caniac pour y être ermite. Comment expliquer que Namphase eût quitté les autres « Cassinogilum » supposés pour venir en ce lieu sauvage de Caniac (28) où il fut inhumé et où un culte lui est toujours rendu ?

Si le premier acte du Cartulaire de Cahors date de Louis-le-Pieux (29), ce fils de Charlemagne, qui fut plus moine que roi, ne cessa de s'intéresser aux abbayes, de favoriser l'état monastique, de fonder ou de rétablir 26 monastères en Aquitaine (qui comprenait le Quercy), de distribuer des dons aux évêques (30). L'Aquitaine était son pays de naissance ; il y passa sa jeunesse, il se maria à Toulouse en 798 avec la petite-nièce de l'évêque de Metz Chrodogang († 766) ; ne reçut-il pas en cette solennelle occasion l'Évangélaire de Godescale qui resta à st-Sernin de Toulouse jusqu'au xii^e siècle.

Il est permis de penser que ses 20 années de règne effectif, en Aquitaine, de 794 à 814, furent bénéfiques et développèrent le Quercy comme au temps de saint Didier.

Son fils Pépin I, roi d'Aquitaine de 814 à 838, restaura ou honora les abbayes de Figeac, Marcilhac, Conques et Moissac. Il échangea des terres que son père avait acquises en Quercy et en Rouergue avec Angarius, évêque de Cahors (804-835) qui lui céda l'église st-Martin de Lunan (31). L'abbaye de Lunan (ou Junan) avait été fondée par les rois mérovingiens (32), honorée par saint Didier, puis détruite par les Sarrazins au viii^e siècle ; l'église fut donnée à l'abbaye de Figeac par Pépin Ier après 819 (33). Puis, en 838, il plaça le monastère de Conques sous l'autorité de l'abbé de Figeac dont l'abbaye royale devint l'égale de Moissac (34).

III. — DON PAR CHARLEMAGNE D'INSIGNES RELIQUES DE LA PASSION

La tradition rapporte que Charlemagne fit don de la sainte-Coiffe à la cathédrale de Cahors.

D'après les textes, deux hypothèses peuvent être émises sur l'origine des reliques de la Passion de Jésus-Christ reçues par Charlemagne.

(27) Cathala-Coture. *Hist. du Querci* I. 96 Montauban 1785.

(28) Caniac dépendait de l'abbaye de Marcilhac (non loin de Figeac). C. Lacroix. *Hist. des Ev. de Cahors*. I. 169-174. Cahors éd. 1879.

(29) Foulhiac. ms. *Chroniques du païs de Querci* 1686. Archives du Lot.

(30) L'Astronome. *Vie de Louis le Débonnaire*. Molinier et Vidier. Picard 1900. Dom Vaissète, *op. cit.*, I, 918.

(31) Cathala-Coture. *Hist. du Querci* I, 101, Montauban 1785. — Sol. *L'Eglise de Cahors* II. 18. Paris 1938. — Poupardin. *Vie de st Didier* p. 33.

(32) Combarieu. *Dict. des Communes du Lot* : « On croit que c'est à Lunan que Clovis fonda un monastère ». Cahors 1881.

(33) Dom Vaissète. *op. cit.* II. note 93, p. 342.

(34) G. Lacoste I. 424.

En 1074, Hugues, abbé de Cluny, fut élu abbé de Figeac ; il accepta d'y venir réorganiser la Règle monastique. (Dom. A. L'Huillier. *Vie de st Hugues*, p. 217 Solesmes 1888). Il est à considérer l'importance de l'abbaye de Figeac qui pouvait prétendre à être gouvernée directement par le grand abbé de Cluny, futur saint Hugues.

La première se réfère aux présents que l'impératrice Irène envoya à l'Empereur d'Occident dans le projet de l'épouser. L'impératrice d'Orient savait combien Charlemagne vénérât les reliques ; elle-même avait convoqué en 787 le II^e Concile de Nicée qui définit la légitimité de la vénération des « images » contre les iconoclastes. Ce mariage, qui aurait uni les couronnes d'Orient et d'Occident, était pour l'Impératrice de Constantinople la seule manière de se maintenir au pouvoir. Elle mourut en 802 sans réaliser son dessein (35).

Cette union aurait été pour Charlemagne une consécration de l'imperium qu'il avait usurpé, car l'empire romain légitime, dont la capitale était Constantinople, n'avait jamais cessé d'exister. « Il dut supporter avec une grande patience la jalousie des empereurs romains (de Constantinople) qui s'indignaient du titre qu'il avait pris. Grâce à sa magnanimité il parvint à vaincre finalement leur résistance en leur envoyant de nombreuses ambassades et en leur donnant le nom de frère dans ses lettres » (36). Auparavant, en 781, il avait fiancé sa fille aînée, Rotrude, au jeune empereur Constantin VI, fils de l'impératrice Irène, mais le mariage n'eut pas lieu.

La deuxième provient de la relation de Richard de Wassebourg, archidiacre de la cathédrale de Verdun et abbé de St-Viton de Verdun. Il écrivit (37) :

« Annonius (38) dit « qu'environ l'an huit cens le patriarche de Hiérusalem adverty des grandes vertus et renommée de Charlemagne envoya en légation vers luy un religieux avec plusieurs reliques du saint sépulchre entre lesquelles était un clou, de quoi Notre Seigneur Jésus Christ fut crucifié, des espines de la couronne et grande partie de la croix. Et en ce même temps Aaron roy et admiral de Perse (39) envoya semblablement Embassadeurs vers ledit Charlemagne qui lui apportèrent le *Suaire de la tête* de nostre dict Seigneur Jésus Christ, la chemise de Nostre Dame, le bras de saint Siméon (et comme dit Sigeber (40) le corps de Monsieur saint Cyprian evesque de Carthage et plusieurs autres reliques ; lesquelles le dict roy reseut honorablement et révéremment et les envoya en diverses églises de son royaume pour y être vénérées et honorées...

(35) E. Sol. *L'Eglise de Cahors sous les Carolingiens*, p. 17. Paris 1938.
L. Halphen. *Les Barbares*, p. 257. Paris 1948.

(36) Louis Halphen. *Vie de Charlemagne d'Eginhard*, p. 81. 1923.

J. Meyendorff. *L'Eglise orthodoxe*, p. 40. Paris 1960.

Cf. le mariage de Napoléon 1^{er} et de Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche.

(37) Tiré d'un livre de 1549 à la Bibliothèque Nationale de Strasbourg. « *Les Antiquités de la Gaule Belgique* ».

(38) *Saint Annon* : archevêque de Cologne en 1055, célèbre pour sa sainteté, chancelier sous l'empereur Henri III, couronna l'empereur Henri IV sous lequel il fut grand vicaire de l'Empire, mort en 1075 (Dict. Dezobry-Bachelet, 1883).

Sous un épiscopat, fut fondée en 1064 l'abbaye bénédictine de Siegburg (près de Cologne) dont l'abbé Gérard, un des plus illustres abbés de son époque, fut pèlerin de Rocamadour en 1181.

En 1216 et 1225, Saint Englebert, archevêque de Cologne, chancelier d'Italie, accomplit deux fois le pèlerinage de Rocamadour. Ces voyages confirment la relation intéressante entre Lotharingie et Quercy.

(39) *Haroun el Rachid* monta sur le trône en 786, mourut en 809. Surnommé le Juste, il fut un très grand monarque, le plus célèbre calife abbasside et entretint des relations amicales avec Charlemagne à qui il ressemblait par plus d'un trait de caractère (Dezobry-Bachelet).

(40) *Sigebert de Gembloux*, moine de l'abbaye de Gembloux (diocèse de Namur), enseigna quelque temps au monastère saint-Vincent de Metz ; auteur d'une chronique allant de 380 à 1112, mort en 1113 (Dict. Moreri).

...Dict oultre ledict Annonius qu'en l'an subséquent, pendant que Charlemagne estait à Rome, du temps de son couronnement, Zacharias de retour de Jérusalem arriva à Rome... et lui présenta de par ledit patriarche les clefs du st-Sépulcre et du lieu du Calvaire avec une bannière ou estandard de la sainte Passion de Iésu Christ ».

Zacharias, moine de Verdun était l'homme de confiance de Charlemagne et le chroniqueur Richard de Wassebourg souligne que « c'était un nomme de grand savoir et duquel Charlemagne usait souventes fois en ses legations et ambassades » ; il était le frère de l'évêque de Verdun Herilandus (les liens entre Cahors et Verdun avaient déjà existé avec saint Didier au VII^e siècle).

Fut-il l'évêque de Rodez de 791 ? le chancelier de Louis-le-Pieux pendant son règne en Aquitaine ? et cet abbé de plusieurs abtaves mort en 837 (41) ? Il est établi que Zacharias ou Eusacnar fut l'intime ami de Benoît d'Aniane qui, avant de mourir en 821 près d'Aix-la-Chapelle, lui passa ses charges (42).

Or Benoît d'Aniane fut le conseiller de Charlemagne. Louis-le-Pieux lui demanda de réformer les monastères de son royaume d'Aquitaine ; devenu empereur en 814, il fonda pour lui le monastère d'Inden (près d'Aix-la-Chapelle) qui servit de modèle à tous ceux de l'empire.

Si Cluny hérita l'esprit de ce « Réformateur du monachisme franc » (43), les églises d'Aquitaine, dont les évêques avaient été formés à Aniane, eurent en cet abbé un intercesseur auprès des empereurs. Zacharias fut son disciple, et son successeur dans le gouvernement du monastère d'Inden (44).

A la fin du VIII^e siècle une ambassade fut envoyée par Charlemagne au calife Haroun el Raschid ; elle était composée de deux comtes francs Lantfred et Sigismond qui emportèrent des aumônes importantes pour les établissements religieux de Jérusalem. Le patriarche apprécia la démarche qui créait des liens entre Abbassides et Carolingiens et dépêcha à Aix-la-Chapelle un *missus* porteur de reliques du saint Sépulcre, « prises au lieu de la Résurrection de Notre Seigneur » (45). Cet envoyé revint à Jérusalem, accompagné du prêtre palatin Zacharias. Ce même Zacharias fut de retour à Rome lors du couronnement de l'Empereur. Deux moines de Jérusalem avaient fait route avec lui, chargés par le patriarche d'offrir à Charlemagne les clefs du saint-Sépulchre et du lieu du Calvaire « avec le vexille » (45) ; ces moines prénommés Félix et Georges étaient des francs, le nom de Georges étant Engelbald.

Peu après son couronnement, Charlemagne, étant à Pavie, reçut les ambassadeurs du roi des Perses qui avaient pour mission de la part du calife de lui offrir la garde des Lieux-Saints et de lui remettre des présents. Eginhard a écrit qu'Haroun el Raschid concéda à Charlemagne d'avoir sous sa protection « le lieu sacré d'où le salut était venu aux hommes » (46).

(41) Mabillon. *Ann. O.S.B.* II. 599. — A. Bonal. *Hist. Ev. de Rodez*, éd. 1935, p. 530. — Dom Vaissète, *op. cit.*, II, *Preuves*, col. 89.

(42) Dom Vaissète, I, 262-263.

(43) R.P. P. Deseille. *L'Evangile au désert*, p. 86, 1965.

(44) Migne. *Dict. Patrologie Latine* 1851. XX, col. 426 et 750.

(45) Eginhard. *De gestis Caroli magni* dans *Mém. Hist. France* III, 47-49. 1824. — Fliche et Martin. *Hist. de l'Eglise*, VI, 198. « Les deux édicules, Calvaire et saint-Sépulchre sont abrités dans le même édifice : la basilique de l'Anastasia ». — Dom Bouquet. *Recueil des Historiens des Gaules*, V, 215. — Mme de Witt. *Chroniqueurs de l'Histoire de France*, I, 200. — *Vexillum* (petite bannière où était représentée l'image des Césars), serait-il un synonyme de voile-image ?

D'après les Annales d'Eginhard, il y eut dix autres ambassades de 801 à 814, mais entre Charlemagne et les Empereurs de Byzance. Les trois premières, envoyées par l'impératrice Irène, le patriarche Thomas de Jérusalem et le roi des Perses sont relatives aux reliques, et la relation de Richard de Wassebourg, la plus précise quant au Saint-Suaire.

Sur la nature des cadeaux apportés à Charlemagne par ces trois ambassades les « chroniques de St-Denis sur les Gestes de Charlemagne » (47) relatent que l'« Empereur fit crier par tout le mont que tous vissent pour voir les reliques saintes qu'on lui avait apportées de Jérusalem et de Constantinople, à savoir VIII des épines de la couronne, l'un des clous, une partie du fût de la sainte croix, le *suaire* de N.S., la chemise de Notre Dame qu'elle avait vêtue en son benoit enantement, la ceinture de N.S. J.C. au berceau, le bras droit de saint Siméon qui reçut N.S. au temple le jour de la chandeleur et maintes autres précieuses reliques ».

De cette liste les deux premières reliques seules venaient de Constantinople, toutes les autres provenaient de Jérusalem ; cette différenciation peut être faite par la lecture des textes suivants :

Dans un manuscrit latin de l'abbaye de St-Germain-des-Prés (48) il est précisé ; « *Qualiter Karolus magnus clavum et coronam Domini a Constantinopoli attulerit* ».

Dans une Vie de saint Charlemagne (49) composée du temps de Frédéric Barberousse, vers 1165, il est mentionné que « Charles le Grand se fit apporter de Constantinople à Aix-la-Chapelle un clou et la couronne du Seigneur ». (Il faut entendre par couronne, des épines et une partie du support puisque saint Louis recevra plus tard tout le reste de la couronne d'épines, de Constantinople également).

Les autres reliques devaient provenir de Jérusalem et en particulier le saint-Suaire ou sainte-Coiffe. Et il est à présumer avec vraisemblance que ces présents extraordinaires furent envoyés à Charlemagne par le Calife Haroun al Raschid et le patriarche Thomas de Jérusalem.

Il est avéré que le morceau du fût de la Vraie Croix, rapporté par le moine Zacharias, fut donné par Charlemagne au comte Guillem de Toulouse, qui fonda l'abbaye de Gellone vers 803 et s'y retira en 806.

« Le patriarche de Jérusalem désirant l'honorer et lui plaire beaucoup avait envoyé au roi Charles par l'intermédiaire de Zacharie, prêtre de grande résolution et de grande confiance, et par l'entremise de deux moines de Jérusalem de grande religion et d'autorité considérable, ce vénérable bois de la Croix du Seigneur. Le roi le reçut comme un dépôt sacré qui sans doute lui était offert mais qui, à la vérité était destiné par le ciel et promis par Dieu au duc Guillaume » (50).

Si les insignes reliques furent réparties entre Aix-la-Chapelle et d'autres églises du royaume, on est surpris de la générosité de l'empereur à l'égard des diocèses de Cahors et de Toulouse.

(46) Eginhard. *Vita Karoli XVI* (classiques de l'Hist. de France. Halphen, 1923). — Fliche de Martin, VI, 199. — J. Calmette. *Charlemagne*, p. 153, 1945.

(47) Dom Bouquet, *Recueil des Historiens des Gaules*, V, 277 et 279.

(48) Dom Bouquet, *op. cit.*, V, p. 280 ms n° 646 : « Comment Charles le Grand a reçu de Constantinople un clou et la couronne du Seigneur ».

(49) Bollandistes. *Acta Sanctorum*, 28 janvier.

(50) Bollandistes. *Acta Sanctorum*, 28 janvier. Mabillon notait : Cette portion insigne de la Croix est conservée aujourd'hui encore au monastère de Gellone dans un reliquaire d'argent doré.

L'empereur fit porter dans la basilique st-Sernin de Toulouse, qu'il avait en grande prédilection, les corps de 6 apôtres ramenés d'Orient : Siméon, Jude, Philippe, Jacques, Barnabé, Barthélémy et les restes de nombreux saints martyrs (51);

Le corps de saint Cyprien fut remis à l'église st-Pierre de Moissac, alors du diocèse de Cahors ; il est à noter que le portail de Moissac est orné des 24 vieillards de l'Apocalypse comme le fut Aix-la-Chapelle.

Furent donnés en ces lieux dont Figeac est le centre :

aux abbayes de Marcilhac et de Conques, des morceaux de la Vraie Croix, à l'abbaye de Marcilhac, le saint bandeau (voile mis sur les yeux du Sauveur pendant qu'on le frappait au prétoire (52),

à l'abbaye de Conques, « le linge avec lequel Jésus-Christ essuya les pieds des apôtres » (53),

au monastère d'Artelis-Fons, « le linge dont Notre Seigneur se ceignit pour laver les pieds des apôtres » (54),

à l'abbaye de Figeac « un morceau du suaire de Jésus-Christ » qui pourrait avoir été le voile qui accompagnait la coiffe et qui était placé sur le visage (55).

En outre, un passage de Dominici (56) dit que deux moines de l'abbaye de Moissac encouragés par Charlemagne firent le voyage de Terre Sainte pour se procurer des reliques et qu'ils rapportèrent les corps de trois saints : Piamon, Agathon et Hilarion. Ces corps furent déposés par la suite en l'église de Duravel, prieuré qui relevait au XI^e siècle de l'abbaye de Moissac, et où une crypte fut construite (57).

Il est rapporté que « en 811, Charlemagne disposa de ses trésors (dont des reliques), de ses affaires et de tout le reste ; il divisa le tout en trois parts ; les deux premières, il les partagea en vingt et un lots correspondant aux vingt et une cités métropolitaines connues comme telle dans son royaume et dont voici les noms : Bourges à charge pour l'évêque métropolitain d'attribuer un tiers de son lot à sa propre église et les deux autres tiers à ses confrères suffragants. Quant à la troisième part, Charlemagne se la réservait sa vie durant ; elle serait attribuée pour une fraction aux évêques métropolitains précités, pour une fraction à ses fils, filles et neveux, pour la troisième aux pauvres, et pour la quatrième aux serviteurs et servantes (58).

(51) Moline de Saint-Yon. *Hist. des Comtes de Toulouse*, I, 52 : « L'Empereur lui remit pour le monastère de Gellone des reliques précieuses que venait de lui envoyer le patriarche de Jérusalem ».

(52) E. Albe. *L'Hébrardie : Marcilhac*, p. 118, note (Brive, 1934). Pendant les guerres de religion du XVI^e siècle, les reliques de Marcilhac furent mises à l'abri en l'église de Lunegarde qui dépendait de cette abbaye.

(53) Bouillet. *L'Eglise et le trésor de Conques*. Mâcon, 1892.

(54) Allemand. *Fons en Quercy*. Avignon, 1923, p. 30. En 1713, le visiteur de l'ordre inscrivit au procès-verbal l'authenticité de cette relique, disparue à la Révolution.

(55) Lacroix. *Hist. des Ev. de Cahors*, I, 237. L'abbaye de Figeac succéda au monastère de Jonant où semblent avoir été inhumés saint Sigismond, roi de Bourgogne, massacré en 524 par Clodomir et saint Séverin, évêque martyr de Cologne. — E. Sol. *L'Eglise de Cahors*, III, p. 78-79.

(56) M.A. Dominici. *De sudario capitis Christi*, 1640.

(57) Congrès Archéologique de France, 1865. — G. Lacoste, I, 287.

(58) Résumé du *Testament de Charlemagne* publié vers 1050 par le chroniqueur Marianus Scot, moine de Fulda, et édité par Pistorius. *Rer. Germ. Script*, I. Francfort, 1583.

A leur mort, Louis-le-Pieux (840) et Charles-le-Chauve (877) distribuèrent leur trésor à l'exemple du grand empereur ; or, aucune chronique ne mentionne le Saint-Suaire parmi les nombreuses reliques citées en ces circonstances (59).

Par la suite il faudra attendre Saint Louis pour trouver un roi de France portant une aussi grande dévotion que Charlemagne aux reliques de la Passion. De tout ce qui sanctifiera la sainte Chapelle (couronne d'épines, fragment de la Vraie Croix, fer de la lance, l'éponge (60), la sainte-Coiffe ne sera jamais citée. Cette remarque est un élément complémentaire pour penser que Charlemagne en même temps qu'il fit des dons aux abbayes de Figeac, Marcilhac, Moissac et Conques, tint à honorer grandement la cathédrale de Cahors.

Ce fut à l'évêque Ayma qu'il aurait fait remettre l'insigne relique du saint-Suaire, « du couvre chef désigné en saint Jean » (61). Ayma fut évêque de Cahors de 790 à 804. Sous son épiscopat mourut à Caniac (du Causse) saint Namphase, officier et parent de Charlemagne qui se fit ermite, au retour de l'expédition d'Espagne en 778, non loin des lieux où Charlemagne s'était arrêté.

Ayma fut aussi en relations avec un autre officier de Charlemagne d'origine wisigothe, devenu moine un peu plus tard, ami de Namphase, Benoît d'Aniane. Il est vraisemblable que ce fut lors de la réunion dans ce monastère de 366 prélats en 803 que Charlemagne fit remettre à Ayma la précieuse relique (61).

Cette relique est citée dans la Chanson du voyage de Charlemagne (62) dont Gaston Paris a placé la rédaction à la fin du VIII^e siècle. L'empereur demande des reliques insignes au patriarche de Jérusalem qui lui répond : (v. 169).

Durrai vers tels reliques (meilleurs n'en at au ciel)

Del *sudario* je su que ils ont en sun chief

Cum il fut al sepulcre et posez e culchien

Quand Juden le gardèrent as esprés d'acier.

Ces vers sont à rapprocher de deux de la chronique rimée de Enquerand de Monstrelet, trouvère de Tournay : (v. 470).

Et le *suaire* de Jésus Christ

Ki vertus et miracles fist

Dont il ot la fasce couverte

Aperta il, c'est cose apierte (63).

(59) Grandes chroniques de France, IV, 155 et 256, Paris, 1927.

(60) Chroniqueurs de l'Hist. de France, 1884, II, 385-386.

(61) Cathala-Coture. *Hist. du Quercy*, Montauban, 1785. — Lacroix. *Hist. des Evêques de Cahors*, I, p. 179. Cahors 1879. L'abbaye d'Aniane, fondée en 782, passait pour une des premières du royaume ; Charlemagne y fit porter en 812, trois fragments du bois de la Croix du Seigneur et d'autres présents (Dom Vaissète, *op. cit.*, II, Preuves, p. 11).

(62) E. Albe. *Notes manuscrites*. Arch. Ev. Cahors.

(63) Enguerrand de Monstrelet. *Chroniques*. Verdière, 1826. Né en Flandre, vers 1390, mort en 1453, fut prévôt de Cambrai. Sa chronique continue celle de Froissart ; moins attachant, moins dramatique, il a cependant une grande valeur à cause des pièces originales qu'il reproduit et de son impartialité (Dezobry-Bachelet, II, p. 1829, Paris 1878).

Dans le voyage légendaire prêté à Charlemagne jusqu'à Jérusalem, il est précisé qu'il rapporta : « huit des épines de la couronne, un des saints clous, le *saint Suaire*, la chemise de Notre Dame et le bras de saint Siméon » (64).

Emile Mâle a décrit les différentes scènes du vitrail de Chartres empruntées à ce voyage en Orient : « Charlemagne reçoit de l'empereur de Constantinople trois châsses, l'une renferme le *suaire* de Jésus-Christ... » (65).

Comment expliquer que la cathédrale de Cahors fut distinguée par Charlemagne au point d'être honorée ainsi que les abbayes du diocèse quasi autant qu'Aix-la-Chapelle ?

Il convient de se reporter à ce qui est prêté au pape Urbain II dans le diplôme du 5 des ides de février 1093 (66) sur le caractère de « haute sainteté » du monastère de Figeac qui venait d'être détruit et brûlé par les païens. Dans les actes de fondation de cette abbaye, dont Lacroix cita des extraits, il en est un qui confirmerait, si l'on en croit la tradition, l'importance du lieu de Figeac consacrée par quelque événement de très haute importance et qui apporterait un élément d'explication à la générosité de Charlemagne en Quercy : « L'Eglise de Figeac aura la prééminence sur toutes les autres églises du Quercy à l'exception de la cathédrale du même diocèse ; l'abbé de Figeac sera béni, seulement dans sa propre église, par l'évêque de Cahors par lui invité à cet effet, à moins qu'il ne préfère la bénédiction du Pontife romain ».

Un tel privilège a été expliqué par la consécration miraculeuse de l'église st-Sauveur de Figeac. Ce « miracle » ne trouverait-il pas sa source humaine dans la naissance du fils de Charlemagne non loin de Figeac ? et toutes ces reliques, tous ces privilèges et libéralités ne sont-ils pas autant d'actions de grâce que le pieux empereur, qui était devenu protecteur des lieux-saints le 15 décembre 800, tint à rendre en ce lieu où il avait séjourné, où il était revenu victorieux d'Espagne, et où Louis-le-Pieux semble être né ? (67). Ne faudrait-il pas considérer son attachement particulier à cette relique dans la manière avec laquelle il fut enseveli « vêtu des ornements impériaux et la face couverte d'un *suaire* pardessus la couronne » (68).

IV. — DEVOTION A LA SAINTE COIFFE EN QUERCY

La sainte-Coiffe fut toujours vénérée à Cahors et dans la province. Dès le début du ix^e siècle la croyance à cette relique fut insérée dans la liturgie de la cathédrale st-Etienne.

(64) Les grandes chroniques de France, t. IV, 192. Paris, 1927.

(65) E. Mâle. *L'art religieux en France au xiii^e siècle*, 1910, p. 407. — L'église de Niederaslach (Bas-Rhin), joyau de l'art gothique en Alsace, possède un vitrail des débuts du xiv^e siècle, évoquant la résurrection de Lazare. Le défunt y est précisément représenté *la tête coiffée* d'un bonnet mortuaire analogue à la sainte-Coiffe de Cahors. L'auteur du vitrail était donc très au courant des coutumes funéraires des Juifs. Il est d'ailleurs à remarquer qu'au sujet de la sépulture du Christ, l'évangéliste Saint Jean spécifie que Jésus fut enseveli selon les rites en usage en Judée : « Selon la façon qu'ont les Juifs d'ensevelir » (*Kathôs êthos estin toïs Ioudaioïs entaphiazein*, Jean, Ch. 19, v. 40).

(66) Lacroix. *Hist. Ev. Cahors*, p. 227-242.

(67) Cf. Saint Louis à Rocamadour (Colloque Saint Louis Pèlerin. - B.S.E.L., 1971), Louis XIII et son vœu à Notre-Dame.

(68) Les Grandes Chroniques de France, IV, 294.

Il est relaté qu'en 1090, lors d'une donation de plusieurs seigneurs à l'évêque Géraud III de Cardaillac, il leur fut enjoint de prêter serment sur l'autel du patron de l'église-cathédrale, où étaient déposées les reliques de st Etienne, *l'image de N.S. J.C.*; le bois sacré de la croix (69). Il ne peut s'agir que du saint-Suaire (*sudarium*) d'où transparaît « l'image » de la figure du Christ.

Sur ce terme d'image, il est à retenir qu'il est employé pour l'empreinte du saint-Suaire de Turin (70) et que cette image de la sainte Face fut ainsi appelée dès le III^e siècle (71). L'image, au sens latin *d'imgo*, est la reproduction d'une forme sur quelque chose ou avec quelque chose.

Sur le serment (72) il est à noter qu'un tel acte ne pouvait être accompli que sur de véritables reliques ; « *l'image de N.S.* » était donc une relique, c'est-à-dire le *sudarium*.

De plus, en 1090, la 1^{re} Croisade n'a pas encore eu lieu. Donc « le bois sacré de la Croix » est probablement un des fragments de la Vraie Croix qu'avait reçus Charlemagne, ainsi qu'en témoigne les chroniqueurs carolingiens.

Enfin, par comparaison, il faut souligner que « le bois sacré de la Croix » était une relique de la Vraie Croix, que les reliques de st Etienne l'étaient du patron de la cathédrale et que si l'on prêtait serment sur les trois reliques en même temps et en même lieu, « l'image de N.S. » était donc une relique authentique du Christ.

Ainsi la supposition selon laquelle ce même évêque aurait rapporté de Palestine cette vénérable relique en 1112 ne peut être valablement retenue.

Lors du grand événement que fut, en 1119, la visite du pape Calixte II, venu spécialement consacrer le maître-autel et l'autel destiné à abriter le st-Suaire en la cathédrale de Cahors restaurée, il fut précisé dans l'inscription gravée sur la pierre que la sainte-Coiffe *était* dans le trésor des reliques de la cathédrale (73), ce qui exclut un apport récent et confirme l'importance exceptionnelle de la relique.

Le 27 juillet 1119 le pape Calixte II arrivant de Toulouse, accompagné de huit cardinaux, consacra l'autel de la sainte-Coiffe sous l'épiscopat de Guillaume II de Calmon d'Olt ; la chronique ajoute : « Calixte II passa ensuite *en France* » (74).

Le déplacement du Souverain Pontife authentifierait, s'il en était besoin, le caractère sacré et l'origine de l'insigne relique. Calixte II, de la maison de Bourgogne, archevêque de Vienne, appréciait la rigueur

(69) G. Lacoste, I, 440.

(70) P. Vignon. *L'ostention du Saint Suaire de Turin* dans *Etudes* du 20-VI-1931.

(71) Cf. *infra*, note 97.

(72) Un registre de notaire du xv^e siècle précise qu'à Fons, les serments étaient prêtés sur la vénérable relique. — Cf. *supra*, note 54.

(73) E. Sol. *L'Eglise de Cahors sous les Carolingiens*, p. 61-63 et 67.

(74) Dom Vaissète, III, 641. — D'après le Comte de Mas-Latrie, *Trésor de Chronologie*, p. 1090, cité par R. de Ribier dans *Les Archiprêtres de Mauriac*, p. 22, Paris 1907, Calixte II passa à Mauriac le 24 mai 1119.

exemplaire des moines de Cîteaux où il avait séjourné en 1117. Il était parent de l'Empereur et oncle d'Adélaïde de Savoie, épouse de Louis le Gros. Elu pape le 1er mars 1119 alors qu'il était à Cluny, il s'installa à Rome en 1120. Par ailleurs on lui attribue une « Vie de Charlemagne » (75).

En 1286 le corps de saint Didier, le grand évêque de Cahors (VII^e s.) fut placé en l'autel du st-Suaire (ou de la sainte-Coiffe) dans la cathédrale (76).

Sous l'épiscopat de Guillaume de Labroue (1317-1324) la dévotion à la sainte-Coiffe se répandit plus que jamais. De nombreux pèlerins accouraient à la cathédrale de Cahors pour la vénérer. « Loin de condamner ce suaire de N.S., dans la sévérité qu'il montrait pour l'admission des reliques dans les églises, ce prélat en approuva pleinement le culte » (77).

Avec l'évêque Bertrand de Cardaillac (1325-67) la dévotion à la sainte-Coiffe attirait à Cahors un concours extraordinaire de pèlerins pendant les deux jours qui suivaient la fête de la Pentecôte (78). Edouard III, roi d'Angleterre, duc de Guyenne, érigea précisément en foires ces deux journées « en raison de la foule qui venait par piété envers la sainte-Coiffe » (79).

« L'an 1408 est remarquable par une preuve de la relique du saint-Suaire conservée dans l'église cathédrale de Cahors, étant dit dans les comptes des consuls de cette année qu'ils achetèrent quatre torches, pour honorer à la procession du jour du st Synode, la sainte-Coiffe, que le manuscrit appelle en langue vulgaire *lo sant capel* parce que c'est le suaire de la tête qui est fait comme une calotte à oreilles. Cette procession du premier synode que Guillaume d'Arpajon tint dans son diocèse fut le jour de la Sainte Croix de mai » (80).

En 1458, le chapitre de la cathédrale de Cahors fit ciseler une châsse d'argent avec des reliefs représentant les apôtres et les instruments de la Passion, pour y enfermer le saint-Suaire (81).

L'évêque de Cahors Antoine d'Alamand, oncle du chevalier Bayard « sans peur et sans reproche », consacra le 14 novembre 1484 la chapelle de la Vierge et dans cette chapelle un autel au saint-Suaire dans sa cathédrale. Derrière cet autel se trouvait une niche où était exposée la châsse de la ste-Coiffe et au-dessus une pierre datée de 1484, ornée de nuages, de larmes et de flammes, et portant l'inscription déchiffrée récemment grâce à l'opiniâtreté de M. Jean Calmon par le chanoine Lemozi :

B C M R T D D O N C V E

« *Basilica Capella Mariae Reginae tutoris Ductoris Defensoris operculum novum christi velati* » (82).

(75) A. Fliche. *Hist. de l'Eglise*, VIII, 378. Paris, 1940.

(76) Daynard. *Le vieux Cahors*, p. 120.

(77) E. Sol. *L'Eglise de Cahors*, III, 63.

(78) La châsse de Lunegarde qui recueillit les reliques données à l'abbaye de Marcihac était montrée au pèlerins le lundi de Pentecôte.

(79) E. Sol, *op. cit.*, III, 97.

(80) Foulhiac. *Chroniques du pays de Querci*, ms., 1686, p. 559. — E. Albe. *Inventaire raisonné des Archives de Cahors*, n° 670, 2^e partie.

(81) G. Lacoste, III, 418.

(82) J. Calmon. *Sur une pierre du xv^e siècle...* B.S.E.L., 1966.

Le pape Innocent VIII accorda le 22 janvier 1487 une indulgence à tous ceux qui visiteraient, pendant certains jours, la chapelle du saint-Suaire de la cathédrale de Cahors. Le bref du souverain Pontife, scellé des sceaux de dix cardinaux était conservé dans les Archives du chapitre (83).

Le Quercy fut désolé en 1482 et en 1524 par une épidémie de maladies contagieuses qui faisait fuir les habitants. Pour s'en préserver ou en arrêter le cours on fit des pèlerinages à la chapelle nouvelle du saint-Suaire à Cahors au milieu de laquelle fut placé le tombeau de saint Didier en 1515 (84).

« L'an 1542, Mme la Dauphine, que les registres appellent de Bretagne (85), passa par Cahors, allant à Narbonne auprès de M. le Dauphin qui avait assiégé Perpignan contre l'Espagnol ; on lui fit une entrée solennelle à Cahors. Le Chapitre et tout le Clergé alla en procession l'accueillir à la porte de la Barre où on avait porté les chapes et les reliques de l'église. Les consuls portaient le dais à pied et la tête nue. Cette princesse ne descendit pas de sa litière parce qu'il pleuvait. Elle fut conduite en l'église cathédrale où on lui fit voir la *sainte-Coiffe*. Elle logea au palais épiscopal et partit le lendemain pour continuer son voyage. » (86).

Il est à noter que seule la sainte-Coiffe fut montrée à la future reine de France, comme étant l'objet le plus important à voir en la ville de Cahors.

En 1580 la prise de Cahors par les Protestants que conduisait Henri de Navarre eut, entre autres conséquences, la destruction des autels de la cathédrale consacrée par Calixte II. Le vicomte de Gourdon, chef local des Huguenots les fit transporter par eau dans son château de Cènevières. La barque portant le maître-autel chavira et seul parvint dans la cour de Cènevières l'autel du saint-Suaire. En 1634, François de Roaldès, théologal de l'église de Cahors, étant allé au château de Cènevières put examiner l'autel et y relever cette inscription, avant que le vicomte ne fit détruire les marbres: D. AL. SUD. CAP. KRI. CAL. II. P. M. A. MC. XIX. VI. KAL. AUG. (*Dedicant altare sudarii capitis Christi Calixtus II pontifex maximus anno 1119 sexto calendas augusti*: l'an 1119 et le 6 des calendes d'août, soit le 27 juillet. Calixte II souverain pontife a consacré l'autel du Suaire de la tête du Christ) (87).

Dans ses mémoires « sur le pays de Querci » le chroniqueur Guyon de Maleville, contemporain de cette époque troublée et homme de confiance de l'évêque, Mgr de S. Sulpice a laissé un récit assez circonstancié sur les périls courus alors par la précieuse relique: « A la prise de l'église cathédrale saccagée, la caisse d'argent dans laquelle le saint-Suaire était tenu clos fut entière enlevée par un soldat de peu, lequel, aussitôt qu'il se vit à l'écart, voulant voir de son butin, ouvrit ladite caisse et retenant en sa main un pied d'argent en forme de cil de calice, une pomme au-dessus sur laquelle était ledit saint-Suaire, il jeta icelui saint-Suaire au loin et passa outre pour à son loisir voir lesdites caisse

(83) G. Lacoste. *Ibid*, 449.

(84) G. Lacoste, *op. cit.*, IV, 49. — Foulhiac, *ms. cit.*, p. 638 et 660.

(85) Catherine de Médicis, par son mariage avec Henri, duc de Bretagne, qui devint le roi Henri II.

(86) Foulhiac, *ms. cit.*, 669-670.

(87) G. Lacoste, *op. cit.*, II, 22. — Cathala-Coture, *op. cit.*, II, 35.

et pied d'argent ; lequel saint-Suaire fut soudain relevé par une pauvre femme qui suivait, qui y avait l'œil et qui en était en plus grand souci que de sa maison, et recelé puis, après la ville rendue, restitué au Chapitre duquel elle eut une pension de blé tous les ans restants de sa vie » (88).

Ce fût Jérôme Dadine d'Hauteserre qui obtint que cette femme lui cédât la relique ; la portant comme un talisman il s'évada de la maison du grand archidiacre où il était retenu prisonnier, et l'apporta aux chanoines de la cathédrale de Cahors réfugiés à Luzech (89).

La sainte-Coiffe fut placée dans une nouvelle châsse d'argent enrichie de pierres précieuses (grâce aux libéralités d'Henri de Navarre) sous l'épiscopat d'Antoine de st-Sulpice comte de Cahors, comme le relatait l'inscription de 1585.

Sous le grand évêque que fut Alain de Solminihac, la sainte-Coiffe continua d'être vénérée par les pèlerins. La rigueur de ce prélat en matière d'authenticité des reliques est attestée par son ordonnance du 25 avril 1644 après sa visite à Bretenoux : « Les reliques sont tenues déceimment dans une armoire près du grand autel mais défense de les exposer et bailler à offrir attendu qu'il ne nous a point paru qu'elles soient vraies » (90).

L'usage particulier de la cathédrale de Cahors était qu'on portât la sainte-Coiffe dans sa châsse sur l'autel depuis le Credo jusqu'après la Communion. A l'Offertoire le célébrant mettait la châsse sur ses genoux et chacun venait baiser la relique en s'agenouillant. L'évêque accomplissait le même rite au trône lorsqu'il était présent (91).

Un nouvel autel fut édifié et consacré en 1733 par Mgr Henri de Briquerville de la Luzerne (1693-1741) qui portait une grande vénération à la sainte-Coiffe.

Jusqu'à la Révolution, la sainte-Coiffe fut honorée par des processions trois fois l'an à travers les rues de Cahors « et jusqu'à la chapelle de la Bienheureuse Vierge Marie du Pont Vieux » selon le *Propre des Saints* du diocèse de Cahors (1715) : le 8 février anniversaire de l'expulsion en 1581 des armées hérétiques, le 30 juillet en mémoire de la délivrance de la peste de 1653 et le 15 août parce que, selon la tradition, Marie avait tissé elle-même cette Coiffe pour son fils.

En 1792, si la châsse d'argent fut volée et l'autel brisé (92), la relique fut sauvée par M. d'Anglars, évêque constitutionnel, qui la rendit à la cathédrale après le concordat de 1801 (93).

(88) Guyon de Maleville. *Esbats sur le pais de Querci*, p. 522. Chap. De quelques reliques...

(89) M.A. Dominici. *De sudario capitis Christi*. Liv. X, in 4°, 92 pages, 1640. — G. Lacoste, *op. cit.*, IV, 260. — *Vie de Dadine d'Hauteserre*, Fds Greil, Biblio. Cahors.

(90) Eug. Sol. *Alain de Solminihac*. Cahors, 1928, p. 121, note 2.

(91) P. de Fontenilles. *Comptes du Chapitre de Cahors*, 1652, ds B.S.E.L., XIX, 1885, p. 48 ; — J. Calmon, *Le Christ assis de Cahors*, ds B.S.E.L., 1965, p. 123.

(92) P. de Fontenilles. *Recueil d'Epigraphie Quercynoise* ds B.S.E.L., XXVI, 1901, p. 96.

(93) J. Gary. *La sainte-Coiffe*. Cahors, 1892.

Dans l'annuaire administratif du Lot, il peut être relevé la précision suivante : « Cette célèbre cathédrale est enrichie d'une très précieuse relique qu'elle conserve depuis le temps de Charlemagne et qui a échappé miraculeusement à la fureur des calvinistes : c'est le suaire de la tête de Jésus-Christ dont saint Jean fait mention. Adrien Baillet, en a donné la description dans le tome IV des Vies des Saints ; le sévère critique l'a respectée tandis qu'il porte librement son avis sur d'autres suaires qui sont d'ailleurs vénérés. » (94).

Une nouvelle châsse, le reliquaire actuel, fut bénie le 25 juin 1899 par Mgr Enard évêque de Cahors, qui organisa une procession solennelle dans la cité et décida de la translation de la sainte-Coiffe pour les huit jours de retraite en septembre de chaque année, à Rocamadour (95).

V. — ORIGINE ET DESCRIPTION DE LA SAINTE-COIFFE

La première mention de la sainte-Coiffe et qui atteste son origine est dans l'évangile de saint Jean (96) : Pierre entra dans le tombeau et vit les bandelettes posées là (*linteamina posita*) ainsi que le suaire qui avait été sur sa tête (*sudarium quod fuerat super caput ejus*), posé non avec les bandelettes mais à part, en un autre endroit, tout enroulé ».

Du texte grec de st Jean l'on traduit « le suaire qui était sur sa tête ». Du texte latin de la Vulgate « le suaire qui avait été mis sur sa tête ». Cette différence provient de la préposition *sur* : 'ε π ι avec le génitif signifie sur (sans mouvement), *super* avec l'accusatif veut dire sur (avec mouvement). Ainsi par les textes l'on constate que saint Jean nous a transmis l'image qu'il avait gardée du capuce coiffant la tête du Christ, tandis que saint Jérôme a voulu traduire l'action de mettre la coiffe sur la tête et préciser qu'elle avait été seulement placée sur la tête.

Une deuxième mention indirecte de la sainte-Coiffe en Orient paraît être dans une lettre d'Eusèbe (265-340), évêque de Césarée à Constanca, sœur de l'empereur Constantin le Grand, qui lui avait demandé de trouver la vraie image du Christ et de la lui envoyer. « Il s'agissait sans doute de l'image acheiropoïète (qui n'a pas été faite de main d'homme) qu'avait apportée à l'empereur Abgar V son peintre Hânnan, à Edesse en Mésopotamie... Quand le petit-fils d'Abgar revint au paganisme il voulut détruire la sainte Face qui avait été placée au-dessus des portes d'Edesse pour y être vénérée ; mais l'évêque de la ville emmura l'image qui resta cachée jusqu'au VI^e siècle » (97). En conséquence Eusèbe répondit tout naturellement « de quelle image du Christ parles-tu ? » car il ignorait l'existence de cette image. Vers 545 Eulalius, évêque d'Edesse, la découvrit et lui redonna la place d'honneur.

Pour l'Occident, saint Braulion, évêque de Saragosse (626-646) cita le *sudarium* comme une relique authentique connue de son temps (98), de même le vénérable Bède vers 720. L'abbé Adaman dans son « Voyage d'un pèlerin en Terre Sainte » (99) dit qu'il s'agit « du très saint-Suaire

(94) J. Baudel. *L'Eglise de Cahors*. Annuaire du Lot, 1884, p. 17.

(95) Revue Religieuse de Cahors et Rocamadour, 1899, p. 646, 671 et 702.

(96) Evangile selon st Jean, XX, 6-7 (trad. Crampon).

(97) Encycl. Universalis 1968, IV, art. de V. et J.-C. Mercadé.

(98) Migne. *Patrologie Latine*, LXXX, col., 689.

(99) Trad. allemande. P. Meckley. Leipzig, 1917. Adaman fut le secrétaire de l'évêque Arculfe, puis devint abbé d'Iona en Ecosse (Migne. *Patr.* 1851, tome I, col. 98, 424 et 425).

que le Seigneur eut sur la tête lors de son ensevelissement » et que l'évêque pèlerin Arculfe de Périgueux « l'a vu de ses propres yeux ; ce suaire est gardé, enveloppé dans une autre (100) toile de lin, dans l'armoire d'une église. Notre frère Arculfe, un jour où la relique était exposée à la vénération de la foule qui l'embrassait, a pu lui-même l'embrasser » ; plus loin Adaman ajouta qu' « elle mesurait environ 8 pouces de long », soit 22 cm comme hauteur de tête, ce qui correspond à la taille d'une personne de 1,78 m environ.

Après 787 (101) la sainte-Coiffe apparaît en Occident tandis que sa trace disparaît en Orient, où ne subsiste que le saint linceul que les empereurs Constantin Porphyrogénète et Romain I firent apporter en grande pompe à Constantinople, en 944. Lors de la visite à Constantinople du roi de Jérusalem Amaury I, l'empereur Manuel Comnène lui fit voir le « *Sindon* » (linceul) et d'autres reliques de la Passion du Christ : fragments de la croix, clous, lance, éponge, roseau et couronne d'épines. En 1201 le *Sindon* était dans la chapelle ste-Marie du Phare au grand palais de Constantinople. Après la prise de Constantinople par les croisés en 1204, Robert de Clari qui conte leurs exploits apporte son témoignage visuel : « Et entre autres choses au monastère ste-Marie de Blachernes, le *Sindon* dans lequel N.S. fut enveloppé était montré chaque vendredi et l'on y pouvait voir la face de Notre Seigneur » (102).

En juin 1247 il est relaté que l'empereur Baudouin II fit l'abandon au roi Louis IX d'une « partie du suaire dont fut enveloppé le corps du Seigneur » ; Durant de Mende († 1296) témoigna d'avoir vu cette relique dans la sainte chapelle du roi de France. A partir du xv^e siècle plusieurs cités (Besançon, Cadouin, Compiègne et Turin) rivalisent pour la possession du saint-linceul (103). Aujourd'hui le nombre des « saints linceuls » atteint en Europe la quarantaine, tandis qu'un seul exemplaire est connu du « suaire de la tête » : celui qui fut donné à la cathédrale de Cahors.

Ce résumé chronologique confirme la différence entre *lintæmina* et *sudarium*, telle que la faisait le pape Saint Grégoire (590-604) qui, dans un sermon consacré au susdit passage de saint Jean, employait le terme *sudarium* dans le sens de suaire de la tête. Cette signification fut encore précise au début du xii^e siècle où le *sudarium* (ou suaire) signifiait le linge de tête et le *sindon* (ou linceul) le linge qui enveloppait le corps (104).

Puis progressivement le terme « suaire » servit à qualifier le linceul, et le linge qui entourait la tête fut appelé bonnet, capel, coiffe.

On lit dans l'Evangile que le *sudarium* (linge de la tête) a été trouvé « enroulé » ou « roulé ». En réalité le texte de la Vulgate dit *involutum* pour le suaire (*sudarium*) c'est-à-dire *enveloppé*, et pour les linges ou

(100) Ceci établit que le suaire était aussi en tissu de lin.

(101) Cf. page 7 : II^e Concile de Nicée contre les iconoclastes.

(102) *Recueil Historiens des Croisades*, I, 985. Paris 1884.

(103) Bricout. *Dict. des Connaissances Religieuses*, 1928. — Riant. *Revue des Questions Historiques*, 1870, VIII, p. 231. — Rohaut de Fleury. *Mémoire sur les Instruments de la Passion de N.S.* — V. Chevalier « *Suares* » dans *Répertoire des Sources Historiques au Moyen Age. Topo-bibliographie* in 4^o, Montbéliard, 1894-1899. — R.P. Francez. *Un pseudo-linceul du Christ à Cadouin* (Desclée, 1935). — J. Maubourguet. *Le suaire de Cadouin* (Bull. Soc. Périgord, 1936, p. 348).

(104) Cf. Dictionnaire de Robert, VI, Paris, 1966.

bandelettes (*lintæmina*) *posita* c'est-à-dire posés à terre. Le texte grec dit *entétuligmenon*, du verbe *entulitto* qui signifie « envelopper dans ». Dans quoi était enveloppé le suaire ? sans doute dans le voile qui l'accompagnait toujours et que les Juifs mettaient sur le visage du défunt. Cette coutume a été décrite en 1926 par Mgr Landrieux, alors évêque de Dijon : « La tête était enveloppée d'un double suaire ou capuce, l'un qui se nouait sous le menton laissait le visage à découvert, l'autre qui voilait la face était serré autour du cou... Avant de jeter ce dernier voile les assistants venaient déposer un baiser sur le front du mort, comme je l'ai vu faire au cimetière de Mont Sion » (105).

Déjà lorsque le corps du prophète Zacharie fut découvert sous l'empereur Honorius (395-423) il avait été remarqué que la tête du prophète était enveloppée d'une coiffe (106).

Il est intéressant de lire ce qu'écrivait le poète grec Nonnos, vers l'an 500, au sujet de la résurrection de Lazare : « ...et cernant l'oval des tempes et des joues un voile de lin lui entourait la tête, voile qu'on appelait *suaire* dans le langage des Syriens » (107). « Car telle est la signification de ce mot *suaire*, de le prendre pour un mouchoir ou couvre-chef et non pas pour un grand linceul qui serve à envelopper le corps » (108).

Cette coiffe rituelle qui était placée sur la tête des défunts fournit l'explication du mince intervalle séparant les deux images de la tête, de face et de dos, imprimées sur le Suaire de Turin. Il a été écrit que « sans doute un bandeau servant de mentonnière, isolait le linceul du haut du crâne » (109).

Il est en effet à remarquer que le *sudarium* fut le seul linge en contact avec la tête de Jésus-Christ ; le linceul mis par dessus et enveloppant tout le corps fut appelé par la suite le saint-Suaire. L'empreinte du visage s'est marquée sur le linceul à travers le *sudarium* interposé que furent la coiffe et le voile. Les expériences faites des impressions en négatif sur deux tissus superposés ont confirmé le phénomène (106).

Il est à noter aussi que les traces laissées sur le linceul de Turin montrent des cheveux pendant normalement le long des joues, ce qui conduit à penser que la coiffe ne fut pas serrée sous le menton et qu'elle n'avait été que posée sur la tête. Ainsi se trouveraient explicitées les expressions employées par saint Jean dans le texte original et par saint Jérôme dans sa traduction.

La sainte-Coiffe, dite de Cahors, a la forme d'un serre-tête, destinée à couvrir la tête depuis le front jusqu'à la nuque, s'allongeant sur les tempes et s'attachant sous le menton, elle a 11 pouces de longueur (110) et 6 1/2 de largeur (111).

(105) Mgr. Landrieux « *Aux Pays du Christ* », p. 247. Paris, 1926 (ouv. cour. Acad. Française).

(106) P. Barbet. *La passion de Jésus-Christ selon les chirurgiens*, p. 220, 1965.

(107) Nonnos *Métaphrase de l'Evangile de Saint Jean*, texte grec, 11 verset 169-173. Leipzig, 1834.

(108) J.A.S. Collin de Plancy, *Dict. critique des reliques*, III, 284, Paris, 1822.

(109) P. Vignon. *L'Ostension du saint Suaire de Turin* dans « *Etudes* », 20-VI-1931.

(110) Cette mesure ancienne représente aujourd'hui 29 cm environ, ce qui compte tenu de l'angle maxillaire correspond à une taille avoisinant 1,80 m. Cette hauteur est justement du même ordre que celle de l'homme du saint Linceul de Turin.

(111) Dom Bruno Malvezin. *Description de la sainte-Coiffe*. Cahors 1708 et Annuaire du Lot, 1855. — Chanoine Montaigne. *Notice sur la sainte-Coiffe*. Cahors, 1844. — J. Gary. *La sainte-Coiffe*, Cahors, 1892. — Abbé Boulade. *Monographie de la Cathédrale de Cahors : Notice sur la sainte-Coiffe*, Cahors, 1885 et 1897.

Le tissu est en lin d'Égypte des premiers siècles, comme il a été authentifié par Champollion le Jeune (112).

Les tâches roussâtres dont le tissu est imprégné sont du sang, tel que les médecins qui l'ont analysé le 8 mars 1839 l'ont proclamé ; il y en a cinq principales : « deux en dehors du côté gauche vers l'extrémité dont l'une est de la grandeur d'une pièce de 30 sols et l'autre qui est sur le bord de devant n'est pas plus grande que la moitié d'un petit denier ; les autres trois sont en dedans du côté droit un peu au-dessus des oreilles à l'endroit où touchait la couronne d'épines et grandes comme un denier » (113).

Selon la tradition, la sainte-Coiffe fut acquise par Joseph d'Arimatee dont le souvenir, est-ce coïncidence ? est très vivace en Quercy où il est représenté sur des mises au tombeau comme celle de Carennac. Apportée à Edesse où elle fut honorée, puis cachée vers 200, puis vénérée de nouveau au VI^e siècle elle fut offerte comme présent à Charlemagne par le patriarche de Jérusalem et le calife Haroun el Raschid. L'empereur franc en fit don à l'évêque de Cahors vers 803.

Certes aucun document parvenu jusqu'ici ne l'atteste. Mais tous les parchemins furent brûlés par les Protestants lors de la prise de Cahors en 1580 ; *avant même de se convertir* au catholicisme et dès 1582, le futur Henri IV tint à dédommager l'évêque des pertes irréparables et des destructions commises en lui faisant tenir par lettres patentes 6.000 livres dont 3.000 livres pour la cathédrale.

Dans les vieux missels de Cahors et dans la légende de son bréviaire il était écrit : « Le suaire mis sur la tête de N.S. est très religieusement vénéré depuis plusieurs siècles dans l'église de Cahors qui le tient, d'après la tradition, du très pieux empereur Charlemagne ».

Marc-Antoine Dominici, qui lors de ses recherches historiques eut en mains des documents aujourd'hui introuvables, traita singulièrement de la sainte-Coiffe et sur son origine écrivit ceci (114) :

« Une vieille chronique commencée sous Charlemagne et menée jusqu'à l'année 1244 — laquelle chronique d'ailleurs m'est parvenue extraite de l'abbaye de Conques et non encore éditée — affirme que ce même Charlemagne avait été gratifié de plusieurs reliques de Constantinople : il avait reçu entre autres des épines de la couronne du Christ et l'un des clous qui avaient servi à le fixer en croix ; le chroniqueur mentionne que d'autres présents aussi furent apportés par Charlemagne à Aix-la-Chapelle et en fait le rappel en ces termes : « Par ailleurs (ce qui signifierait : d'une autre origine) il a été donné au roi Charles un fragment de la croix de la Passion et le *suaire de tête* du Seigneur ». A cet endroit du texte une note marginale, en *lettres majuscules mais de forme antique*, fait la mention suivante : « QUE PAR LA SUITE IL CONCEDA A L'EGLISE DE CAHORS ».

Cette précision est d'une importance primordiale ; dans sa brièveté elle est l'argument le plus déterminant en faveur de l'origine carolingienne de la sainte-Coiffe. La description du genre d'écriture utilisé pour la mention marginale donne en effet les caractéristiques mêmes des majuscules à l'époque de Charlemagne. Les manuscrits du IX^e siècle, sur-

(112) Cf. note 100.

(113) Guyon de Maleville, *op. cit.*, 521.

(114) M.A. Dominici. *De Sudario capitis Christi*, 1640. Traduction de Jean Ventach que je tiens à remercier sincèrement de son aide précieuse dans les recherches et commentaires de textes. — L.A. Bergounioux. *Marc-Antoine Dominici*, p. 238-257. Paris 1936.

tout dans la première moitié nous apprennent que la capitale la plus en usage était ce que les paléographes appellent la « capitale rustique », imitée des manuscrits virgiliens et des inscriptions de Pompéi.

Si la mention marginale avait été formée de capitales classiques, Dominici n'aurait pu les différencier des capitales usitées de son temps, ou antérieurement, gothiques mises à part ; il n'aurait donc pu affirmer que l'addition faite en marge était composée de majuscules à caractère antique.

La note marginale « *quod post ecclesiae Cadurci concessit* » (suaire que plus tard Charlemagne concéda à l'église de Cahors) remonte au ix^e siècle et seulement à ce siècle, cette sorte d'écriture ayant été ensuite abandonnée (115).

En effet les annotations marginales en capitales rustiques sont une particularité de l'époque de Charlemagne. La plupart des textes de la fin du viii^e et du début du ix^e siècles sont écrits en onciales ou en minuscules dites « carolines », tandis que les notes et remarques sont présentées en majuscules rustiques ; c'est le cas notamment du célèbre évangélaire de Charlemagne, que vers 784 le moine Godescalc de Mayence composa pour le futur empereur et sa femme Hildegarde (116). Il est certain que par l'influence d'Alcuin ces caractères antiques furent remis en honneur sans toutefois que cette mode ait dépassé le ix^e siècle.

Deux autres arguments établissent d'une manière tout aussi probante que le don de la sainte-Coiffe à l'église de Cahors remonte à une époque bien antérieure à celle de la consécration de l'autel du st-Suaire par le pape Calixte II en 1119.

Tout d'abord, selon les us et coutumes de l'Eglise, le fait de consacrer un autel « en l'honneur du st-Suaire » impliquait que la relique faisait l'objet d'un culte liturgique depuis quelque temps déjà.

Précisément — et c'est le second argument — l'historiographe Dominici écrit que « la meilleure preuve de l'historicité du suaire de Cahors est fournie par plusieurs missels très anciens où l'on trouve une messe en l'honneur dudit suaire et en mémoire de la sépulture du Christ. L'un d'eux, écrit en caractères antiques, est conservé au monastère de CATUS : il comporte un office intitulé : « Messe pour la dévotion au saint-Suaire de Cahors » (117). De cet office, Dominici cite une doxologie dont voici quelques versets : « Salut, Suaire du Christ, tu es le saint Suaire, ô précieux lin qui as couvert une tête virginale. Jésus très bon, roi de tous, qui as rendu sacré ce pallium, essuie nos fautes et donne-nous la joie qui jamais ne finit ».

Cette mention d'un missel, « écrit en caractères antiques », indique, pour les raisons paléographiques déjà exposées, que ce sacramentaire remontait à l'époque carolingienne. Or, l'on sait par ailleurs l'existence à CATUS d'un petit monastère, sous le vocable de saint Barnabé, au ix^e siècle (118).

Il est possible d'autre part que l'origine de ce sacramentaire soit à rechercher du côté de Metz. Le fait que son texte soit *entièrement* écrit en capitales rustiques constitue une rareté. Parmi les 107 manuscrits

(115) Cf. Charlemagne et Aix-la-Chapelle. Düsseldorf, 1965 et Psautier d'Utrecht, ix^e s. (photocopie en annexe).

(116) Cf. *Supra*, p. 5.

(117) M.A. Dominici, *op. cit.*, Ch. VIII, trad. Jean Ventach.

(118) L. de Valon. *Le prieuré de Catus* dans Bull. Soc. Brive, XXVI, 1904. — Catus : Chef-lieu de canton à 18 km de Cahors.

carolingiens qui furent exposés à la Bibliothèque Nationale en 1954, un seul est intégralement écrit en capitales de ce genre : il s'agit d'un recueil des Evangiles, de la première moitié du ix^e siècle (119). Il est inventorié comme relevant de l'Ecole de Metz. Dans sa reliure une grande importance est donnée au thème de la Passion ; au plat supérieur une plaque d'ivoire représente le crucifiement, et sur deux lames d'or en haut et en bas se lit l'inscription suivante :

IN CRUCE RESTITUIT CHRISTUS
PIA VICTIMA FACTUS
QUOD MALE FRAUS TULERAT SERPENTIS
PREDA FEROCIS (120)

**

Par souci d'objectivité ne paraît-il pas indiqué au terme de cet article de citer l'abbé Cyprien Lacarrière qui, après toute une vie consacrée à l'histoire ecclésiastique du Quercy (121), résuma son opinion sur la sainte-Coiffe en cette phrase lapidaire : « *De toutes mes investigations, le saint-Suaire (de Cahors) fut bien le suaire de Jésus-Christ* ».

L'ancienneté et l'importance de l'évêché de Cahors, devenu comté en 1088, avec ses satellites de Moissac, Figeac, Marcilhac, Carennac... ne sont pas contestées.

Tant d'éléments confirment son existence que la liaison naturelle et historique entre la Lorraine-Bourgogne et le Quercy-Rouergue ne peut être niée.

Charlemagne vint en Quercy et y apprit que les populations méridionales de son royaume vivaient plus agréablement de leur ardeur imaginative que du réalisme franc. Ainsi à l'occasion de la naissance de son fils Louis dans la région, il décida de créer le royaume d'Aquitaine.

Que « *l'image de Notre Seigneur Jésus-Christ* », comme on nommait la Sainte Coiffe à Cahors en 1090, n'ait point encore révélé le secret de sa translation, qui s'en étonnerait ? puisqu'il faudrait des yeux pour voir au-delà de la tradition et de l'histoire et que le mystère permet à chacun de l'interpréter...

« Pendant près de vingt siècles, les reliques furent tour à tour vénérées et détestées ; elles ne laissèrent jamais les hommes indifférents. Elles eurent une puissance créatrice incomparable, elles firent jaillir les églises de terre, mirent les foules en mouvement, inspirèrent les artistes. Sans elles on ne comprend parfaitement ni notre géographie, ni notre littérature épique, ni notre histoire » (122).

Noël 1970.

Jacques JUILLET.

(119) Biblio. Nle : Lat. 9383.

(120) (Sur la croix, le Christ, pieuse victime, a restitué en proie au féroce serpent, ce que la ruse avait pris malhonnêtement). Cf. *Manuscrits à peintures du vi^e au xii^e siècle*. Biblio Nle 1954, p. 35, n° 77.

(121) Cyprien Lacarrière. *Hist. des Saints, des Evêques et des Monastères du Quercy*, 1876, Martel.

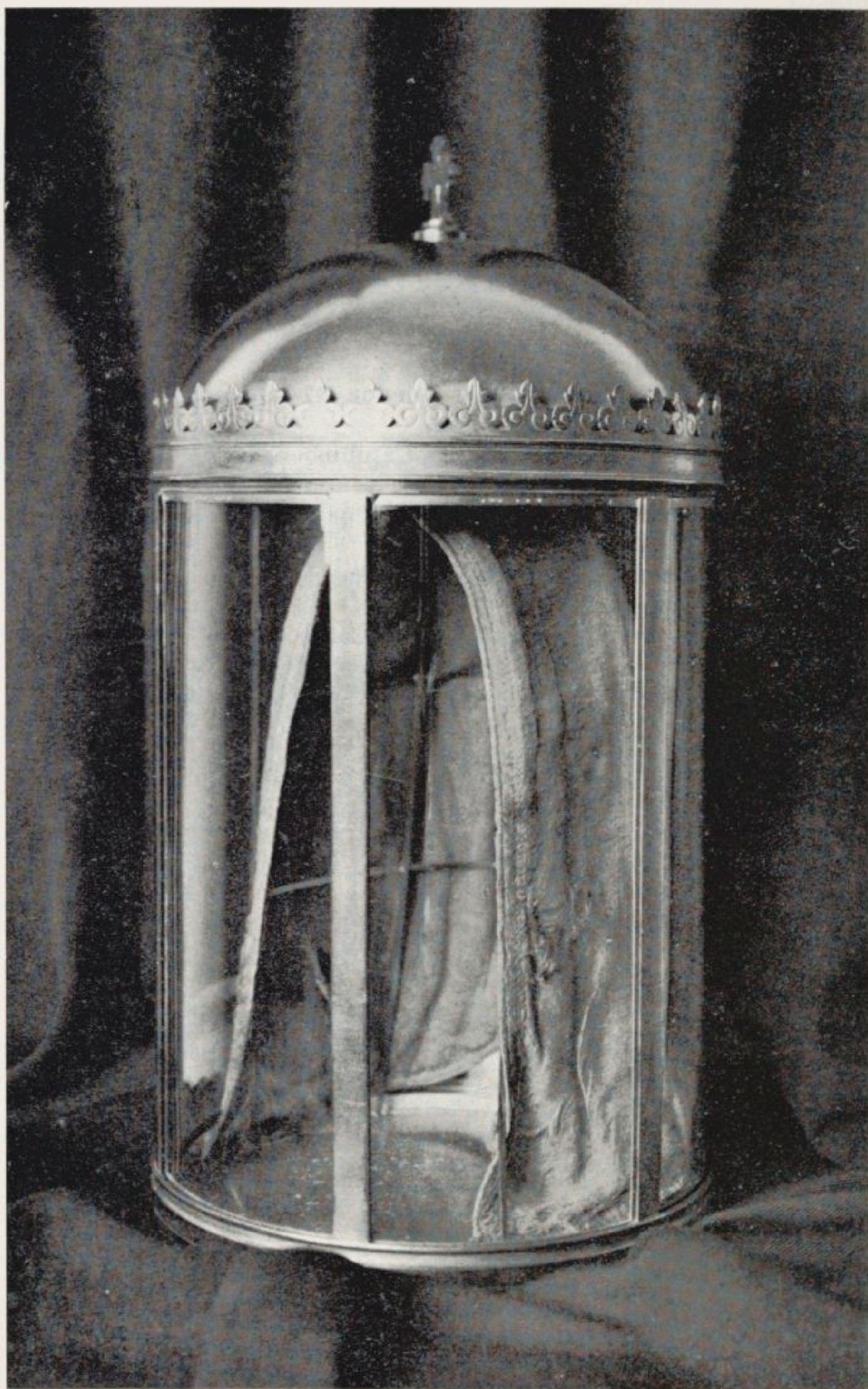
(122) Emile Mâle. *La fin du paganisme en Gaule*, p. 234. Flammarion, 1950.

Table

- I - Primauté de la cathédrale st-Etienne de Cahors
- II - Importance du Quercy pour les Carolingiens
- III - Don par Charlemagne d'insignes reliques de la Passion
- IV - Dévotion à la sainte-Coiffe en Quercy
- V - Origine et Description de la sainte-Coiffe

ANNEXES

- 1 - La sainte-Coiffe dans son reliquaire (Cliché G. Poyetton, St-Céré)
 - 2 - Reproduction par M. A. Dominici 1640
 - 3 - Reproduction par abbé Montaigne 1844
 - 4 - Photocopie d'un extrait du psautier d'Utrecht (ix^e siècle)
-



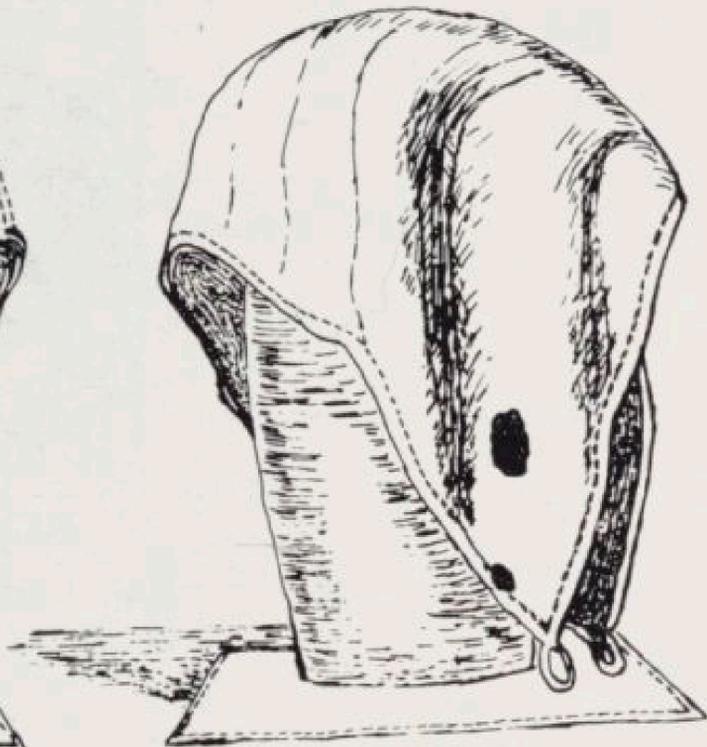
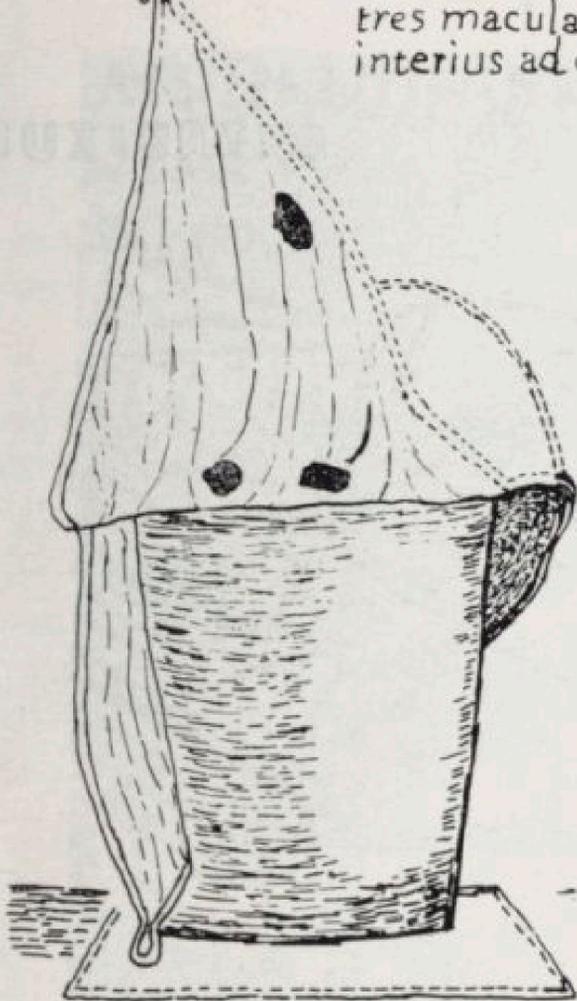
DE SVDARIO CAPITIS CHRISTI



DE VESTIGIIS CRVORIS

tres maculae
interius ad dextram

duae maculae exterius
circa genam sinistram



Pars interior Cruentata

Pars exterior sanguine infecta

CADVRCI
M. DC. XL.

M. A.
DOMINICY.